

# Adoption du rapport sur l'engagement de la Suisse dans la crise syrienne

**Mots-clés:** [Asile](#) | [Visa](#)

Communiqués, Le Conseil fédéral, 16.09.2016

**Bern. La guerre qui sévit en Syrie depuis cinq ans est devenue la plus grave crise humanitaire que le monde connaisse. Depuis que le conflit a éclaté, au début de 2011, la Suisse a pris diverses mesures afin d'atténuer la détresse des victimes. Elle a accru son aide sur place de manière substantielle et accueilli des groupes importants de réfugiés en provenance de la région en crise. Parallèlement, elle a œuvré au niveau européen en faveur d'une répartition solidaire des tâches pour faire face aux défis que posent les mouvements de migrants et de réfugiés. Le Conseil fédéral a adopté ce vendredi le rapport "Réfugiés syriens. Pour une collaboration européenne accrue".**

Rédigé en réponse au postulat de la Commission des institutions politiques du Conseil national du 28 mars 2014 (14.3290), ce rapport rend compte en détail de l'engagement de la Suisse à ce jour dans le cadre de la crise syrienne. Depuis le début du conflit, dans les premiers mois de 2011, la Suisse a dégagé plus de 250 millions de francs en faveur de la population en détresse dans la région en crise. Elle a augmenté de façon continue les moyens financiers et humains destinés à l'aide sur place, grâce à des contributions annuelles et à deux trains de mesures immédiates (crédits supplémentaires). Ces fonds visent notamment à mieux subvenir aux besoins de la population en détresse en Syrie et à ceux des réfugiés dans les pays de premier accueil, et à éviter que les personnes poursuivent leur route vers d'autres pays. Par ailleurs, à travers son programme de promotion de la paix et sa politique humanitaire, la Suisse contribue aux efforts tendant à un meilleur respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme en Syrie, ainsi qu'à une solution pacifique au conflit.

## Accueil de groupes de réfugiés en provenance de la région en crise

Depuis le début de la crise syrienne, la Suisse a également accueilli plusieurs groupes de victimes de la guerre. C'est ainsi qu'à ce jour, 4200 personnes ont pu entrer en Suisse en toute sécurité à la faveur des facilités en matière de visas que le Conseil fédéral a décidé, en septembre 2013, d'accorder temporairement aux ressortissants syriens. Toujours en septembre 2013, le Conseil fédéral a décidé que la Suisse accueillerait, en qualité de réfugiés, 500 personnes particulièrement vulnérables. Enfin, en mars 2015, il a autorisé l'accueil de 3000 personnes supplémentaires en provenance de la région en crise. Menée en étroite coopération avec le HCR, cette campagne d'accueil doit permettre à des personnes particulièrement vulnérables de trouver durablement refuge en Europe. Entre le mois d'août 2015 et l'établissement du rapport adopté aujourd'hui, 592 personnes réparties en 21 groupes (549 ressortissants syriens qui avaient fui au Liban et 43 ressortissants irakiens et palestiniens se trouvant en Syrie) ont pu venir en Suisse. Les 136 familles et 21 personnes seules ont été installées dans différents cantons, selon la clé de répartition en vigueur. D'autres réfugiés ont été accueillis depuis lors : on compte aujourd'hui un total de 751 personnes à protéger prises en charge dans ce cadre.

## Participation de la Suisse aux mesures européennes

Avec ce contingent de 3000 personnes décidé par le Conseil fédéral, la Suisse apporte un soutien ciblé au programme de réinstallation et de relocalisation de l'UE. Les mesures de réinstallation ont pour objet de réinstaller durablement en Europe des réfugiés en provenance d'États tiers, tandis que les mesures de relocalisation visent à mieux répartir les personnes en quête de protection, afin de soulager les pays de l'UE le plus fortement sollicités. Désireux de contribuer activement à une solution européenne commune, le Conseil fédéral approuve par ailleurs les propositions de la Commission européenne visant à répartir de manière solidaire les tâches liées au domaine migratoire.

## Infos complémentaires

### Documentation

 [Réfugiés syriens. Pour une collaboration européenne accrue. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 14.3290 de la Commission des institutions politiques du Conseil national du 6 juin 2014](#) (PDF, 1.27 MB)

### Dossier

13.09.2016 - SEM

 [Aide sociale](#)

25.07.2016 - SEM

 [Coopération bilatérale](#)

22.06.2016 - DFJP

## Modification de la loi sur l'asile relative à l'accélération des procédures

05.06.2016 - SEM

[↗ Mise en œuvre de la révision de la loi sur l'asile \(LAsi\) : accélération des procédures d'asile](#)

26.05.2016 - SEM

[↗ Requérants d'asile érythréens](#)

## Nouvelles

06.03.2015 - DFJP - Communiqués

[Nouvelles mesures en faveur des victimes du conflit syrien](#)

27.06.2014 - DFJP - Communiqués

[Conférence du HCR à Genève : la Suisse accueille de nouveaux groupes de réfugiés en provenance de Syrie](#)

29.11.2013 - DFJP - Discours

[Syrie – arrivée d'un groupe de réfugiés et levée des facilités pour l'octroi de visas aux ressortissants syriens ayant des parents en Suisse: déclaration de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga](#)

18.10.2013 - DFJP - Communiqués

[Facilités en matière de visas pour les ressortissants syriens : premier bilan](#)

04.09.2013 - DFJP - Discours

[Réinstallation de réfugiés - accueillir des groupes de réfugiés - regroupement familial: déclaration de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga](#)

10.09.2016 - SEM - Interviews

[↗ "Jusqu'à 60 % disparaissent"](#)

09.09.2016 - SEM - Interviews

[↗ "Nous ne pouvons pas éviter la fuite de requérants"](#)



Share



Tweet



+1

## Contact

### Contact / renseignements

Martin Reichlin

Secrétariat d'Etat aux migrations

T +41 58 465 93 50

[☰ Contact](#)

### Département responsable

Département fédéral de justice et police

T +41 58 462 21 11

## Carte

# Département fédéral de justice et police

Palais fédéral ouest

CH-3003 Berne



[Indiquer sur la carte](#)